

COMMUNAUTE URBAINE
DE
BORDEAUX

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE PUBLIQUE DU 22 DECEMBRE 2006
(CONVOCATION DU 11 DECEMBRE 2006)
(Convocation du **Erreur ! Aucune variable de document fournie.**)

Aujourd'hui vendredi vingt deux décembre deux mille six à 09 heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain Rousset, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles,
M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique,
Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice,
M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques,
M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques,
Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE
DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée,
Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE
FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia,
M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle,
M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques,
M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel,
Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre,
M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry,
M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge,
Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert,
M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth,
Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (à cpter de 11 h 00)	Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PUJO Colette
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 30)	M. CAZENAVE Charles à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 00)	M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 h 25)	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain	M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PONS Henri à Mme DARCHE Michelle
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. BANAYAN Alexis à M. MANSENCAL Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à cpter de 11 h 15)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien	

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Equipement en signalisation lumineuse - Proposition de programme 2007 -
Adoption**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Une nouvelle amélioration de la sécurité routière a été observée en 2005 avec une réduction du nombre d'accidents corporels (-2%), du nombre de tués (-37%) et du nombre de blessés (-3%).

Les causes d'accidents évoluent légèrement :

- Refus de priorité 33% (27% en 2004).
- Excès de vitesse 21% (24% en 2004)
- Infractions piétons 11% (8% en 2004)
- Changements de direction 10% (21% en 2004)
- Franchissement de feux 10% (9% en 2004)

Il y a eu davantage de refus de priorités, d'infractions piétons et de franchissement des feux au rouge.

La fréquentation cycliste est en forte augmentation (+150% en 10 ans), les déplacements en tramway génèrent également des déplacements supplémentaires à pied.

Les conditions de circulation ont été contrastées : elles sont redevenues normales sauf dans les secteurs où de grands travaux se sont poursuivis ou à proximité de la rocade du fait du fort niveau de saturation de celle-ci.

La vitesse moyenne entre la rocade et les Cours du Centre de Bordeaux s'est stabilisée à 18km/h après être descendu à 14 km/h en 2003.

A l'examen des problèmes qui se posent aujourd'hui, on relève une progression des difficultés rencontrées par les piétons (47% des cas), une réduction des difficultés rencontrées par les riverains et usagers pour accéder aux voies principales (28% des cas),

une augmentation des demandes des 2 roues (19%) et une réduction des problèmes dus à l'intensité du trafic (5%).

Afin de répondre aux problèmes posés, il est proposé un programme d'équipement en feux de trafic d'un montant de 180 000 € qui prend en compte les besoins exprimés les plus prioritaires.

COMMUNES	LIEUX	PROBLEMES	PROPOSITIONS	ESTIMATION
AMBARES	Libération/Hugo	Sortie riverain	Feu supplémentaire	12 000 €
BEGLES	JJ.Bosc/Voltaire	Equipement à feux	Complément de voirie	50 000 €
BRUGES	Bacchus/Réduit	Manque de visibilité Voie secondaire	Génie Civil pour équipement à feux	34 000 €
BORDEAUX	Marne/Barbey	Traversée pour piétons	Feux supplémentaires	20 000 €
BORDEAUX	Passage piétons Somme	Perception feux insuffisante	Décaler les potences	30 000 €
MERIGNAC	Verdun/Ballion	Contresens cyclable	Feu supplémentaire	24 000 €
MERIGNAC	Briand/Riaud	Sécurité piétons	Feux supplémentaires	10 000 €
TOTAL				180 000 €

Nous vous proposons Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter le programme 2007 d'équipement en signalisation lumineuse proposé.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 décembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
9 JANVIER 2007**

M. ALAIN DAVID